



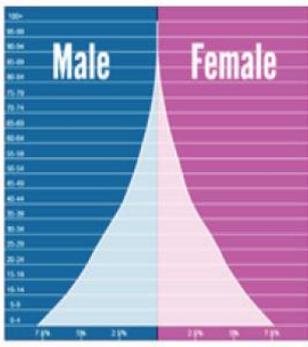
CLIMATE
CHANGE

FEUILLE DE ROUTE ATELIER 3 : AMÉNAGER LES VILLES AFRICAINES DE FAÇON DURABLE

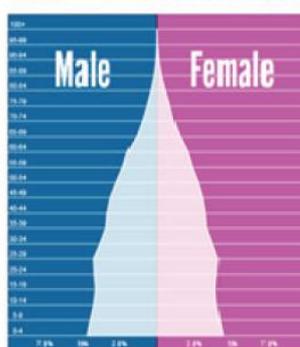
I – OU EN SOMMES-NOUS ?

PYRAMIDES DES AGES DU CONTINENT AFRICAIN ET DANS LE MONDE EN 2015

AFRICA
2015
Population: 1.166.239.000



WORLD
2015
Population: 7.324.782.000



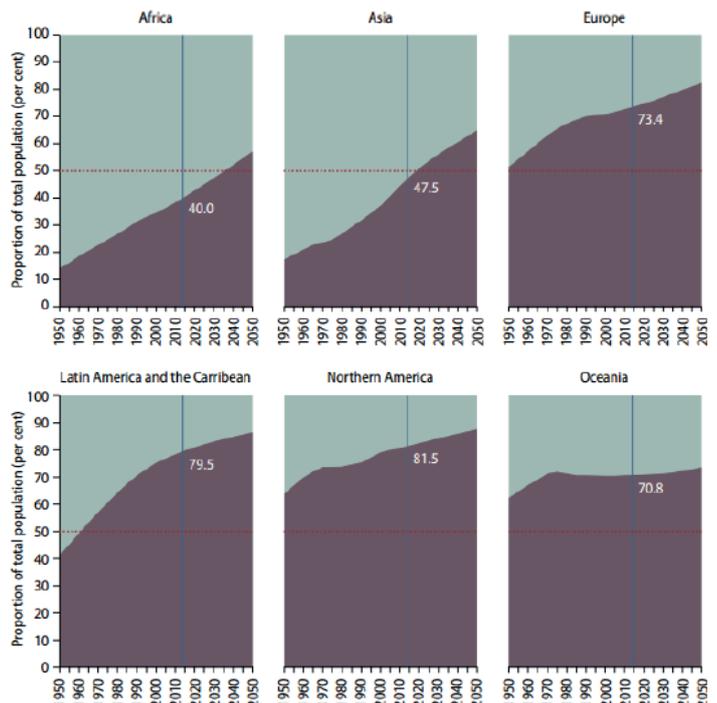
Link to this graph: <https://populationpyramids.net/africa/2015/>
Sources : UN-Habitat

L'Afrique connaîtra, selon la morphologie de sa pyramide des âges, une base plus large que les autres continents dans le monde. Cette population jeune induira un potentiel de croissance démographique important dans les villes africaines au cours des prochaines décennies. Ces potentiels de croissance sont également les défis majeurs du XXIème Siècle du continent. Les pays et les villes doivent ainsi se doter des compétences nécessaires pour assurer emplois et services et anticiper ces nouveaux besoins pour faire de ce potentiel une opportunité, à travers une urbanisation durable et bien planifiée, qui facilitera l'innovation, l'accroissement des capacités et des opportunités économiques.

Car à cet accroissement de la population s'ajoute celui de la population urbaine. Tous les continents connaissent des taux élevés d'urbanisation, mais ce taux diminuera progressivement dans les 50 prochaines années, sauf en Afrique où la croissance se poursuivra. La population urbaine en Afrique devrait passer de 15% en 1960 à 60% en 2050.

Les défis démographiques de la plupart des villes africaines sont donc colossaux, sur le plan social, économique... mais également climatique. En effet la consommation énergétique des villes en forte croissance pose la question des

World Urbanisation Rates to 2050



Source: World Urbanisation Prospects



impacts sur le changement climatique et de la nécessité d'anticiper dès aujourd'hui les infrastructures essentielles à leur adaptation. La priorité des villes d'Afrique, notamment subsahariennes, pour la prochaine décennie doit donc porter à la fois sur la recherche d'une atténuation, basée sur la modification des systèmes de production (qui repose aujourd'hui principalement sur l'utilisation des combustibles fossiles), et sur la réduction de leur vulnérabilité aux effets du changement climatique. Plus d'une quinzaine de villes de plus d'un million d'habitants sont situées en zone côtière. Ces espaces sont doublement vulnérables, notamment par leur forte concentration de personnes, d'activités, d'infrastructures, et sont exposés à :

- La montée du niveau de la mer, érosion et submersion des zones côtières
- Aux inondations urbaines et subsidence du sol, dues à la densité du bâti, l'imperméabilité des sols et l'absence de végétation qui empêche souvent une évacuation naturelle efficace des eaux.
- La formation d'îlots de chaleur dans les centres-villes, avec des températures de 2 à 3 degrés supérieures à celles relevées en périphérie
- Le stress hydrique.

Comment organiser des villes en croissance rapide pour permettre à tous les citoyens de bénéficier d'emplois, de services et de logements décents tout en articulant ces besoins aux enjeux climatiques ? Comment créer un cercle vertueux entre ville et climat, puisque les sociétés urbaines contribuent à renforcer voire à créer leur propre vulnérabilité ?

Ces tendances sont les éléments structurants de toutes les problématiques, et questionnent plus que jamais le rôle des documents de planification urbaine dans cette croissance intense des villes africaines. Car en effet, les villes africaines sont confrontées quotidiennement aux effets des changements climatiques qui viennent exacerber des problématiques déjà sensibles.

Fort de la compréhension de ces enjeux, l'atelier Aménagement durable (tenu lors du sommet Climate Chance Afrique 2018, à Abidjan – Côte d'Ivoire, les 28 et 29 juin 2018) s'est penché sur la question générale de « Qu'est-ce que la future ville Africaine » ? De là, 6 grands constats, qui s'avèrent être également des besoins à combler pour les villes africaines, ont émanées de cette réflexion :

L'inexistence et/ou le manque d'application d'outils de planification : Les plans d'urbanisme, schémas directeurs et plans locaux d'urbanisme sont élaborés mais il n'y a pas de suivi et d'application, pas de perspectives de développement de ces documents qui ne sont pas contrôlés. Il n'y a pas de visibilité sur la façon dont la ville se construit.

Le changement climatique complexifie davantage les politiques des collectivités en matière de planification urbaine. L'adaptation des territoires nécessitant une projection à long terme, ainsi qu'un travail préalable d'observation et de diagnostic, doit donc être prise en compte dans le cadre d'une démarche de planification urbaine qui s'inscrit sur le long terme également. C'est dans cet esprit que les acteurs compétents dans la réglementation des documents d'urbanisme ont un rôle dans la préparation des territoires aux effets des changements climatiques. Les schémas et plans d'urbanisme étant entre les mains des communes, c'est aux élus locaux d'inscrire des orientations et des cadres opérationnels en faveur de cette adaptation.



Questions liées :

- Quelle est la répartition de compétences entre administration « centrale » et services déconcentrés, voire communaux ? En fonction des pays, la répartition des compétences est plus ou moins décentralisée.
- Quels sont les moyens humains disponibles pour mener cette tâche ?
- Quels sont les outils pour suivre la croissance des villes : cadastre ? Autorisations d'urbanisme ?

2. La place du bidonville et des constructions informelles et le manque de logements accessibles à tous : Les facteurs limitant l'accès à des logements, notamment sociaux vient du fait que les populations ont tendance à privilégier l'achat/ la propriété privée/ les maisons individuelles, plutôt que la location. D'autre part, ces logements sociaux qui doivent être destinés à une classe sociale en difficulté ne sont accessibles pourtant qu'à des classes sociales plus élevées (salariés majoritairement). A la difficulté de construire des logements sociaux s'ajoute celle d'atteindre/cibler les populations les plus vulnérables, celles à qui ces logements sont destinés initialement. Il y a donc ici un véritable enjeu de développer les équipements de base, notamment car ces populations qui résident dans les quartiers précaires sont les populations les plus vulnérables aux impacts du changement climatique. L'évidence est notable, le profil des populations aux capacités de résilience les plus faibles sont semblables : un niveau de pauvreté élevé, une forte densité ainsi qu'une forte exposition aux évènements climatiques extrêmes.

Questions liées :

- Qui finance les équipements publics en ville ?
- Quelle contribution des particuliers et des institutions publiques ?

3. La recherche d'une structure culturelle et le rôle du village : La ville africaine de demain sera dotée d'une réelle identité africaine en s'inspirant de « l'africanité du village ». La ville s'apparenterait alors au système des moyennes villes et villages qui admettent des habitats et coutumes traditionnelles africaines marquées. Comme les villages, les villes seraient façonnées par leurs habitants, et tiendraient ainsi plus facilement compte des facteurs climatiques.

Pour plus d'informations : https://www.lemonde.fr/afrique/article/2017/08/11/a-lome-sename-koffi-agbodjinou-veut-transposer-les-codes-du-village-a-la-ville_5171569_3212.html

4. Une pollution intense en ville : déchets, gaz d'échappement, traitement des eaux usées, pollution atmosphérique... L'Afrique n'est responsable que de 3,8 % des émissions totales de gaz à effet de serre dans le monde (la Banque Mondiale). Cependant, sont urbanisation rapide mène le continent vers une trajectoire de dégradation de l'environnement importante. Même si par rapport aux



CLIMATE CHANGE

normes internationales, l'urbanisation africaine a un faible niveau d'industrialisation, de motorisation et de technologie, sa forte dépendance aux combustibles tirés de la biomasse explique le niveau élevé de particules fines dans l'atmosphère (PM2.5 et PM10) par rapport aux autres régions (la Banque Mondiale).

5. Des villes émietées: La connectivité des villes Africaines est un frein majeur à leur développement ; la plupart des villes Africaines sont déconnectées au sens où elles sont caractérisées par une dispersion spatiale. Les structures sont émietées dans de petits quartiers ; les entreprises sont éloignées les unes des autres et limitent donc les opportunités économiques. La théorie des externalités d'urbanisation souligne que la variété des activités dans une région géographique favorise les externalités de connaissance, l'innovation, la fertilisation croisée d'idées, et la croissance économique. C'est bien la ville qui rassemble une diversité d'acteurs et de secteurs différents mais complémentaires. La ville est une unité clef d'organisation économique et sociale, elle stimule l'innovation et l'entrepreneuriat. D'autre part il existe un manque de connectivité entre les moyens de transport et les activités qui limitent entre autre ces effets. Il faut limiter la longueur des déplacements grâce à la planification urbaine, resituer les lieux d'habitation et d'emplois, notamment afin de réduire l'utilisation des véhicules individuels et donc réduire les pollutions atmosphériques déjà importantes.

Des bonnes pratiques répliquables ou à valoriser, ont également été soulevées durant l'atelier :





II – OU SOUHAITONS-NOUS ALLER ?

.....

A l'issue de la première partie de l'atelier portant sur les constats, et sur la base de 5 axes de réflexion, des potentiels d'actions pour la coalition ont été proposés et discutés ; il s'agit essentiellement d'activer des synergies.

POTENTIEL D'ACTION

Education de la population à l'environnement : module de formation des jeunes à l'environnement : généraliser et intégrer l'adaptation aux changements climatiques et la réduction des risques de catastrophes dans le secteur de l'éducation. Une éducation de qualité sur la thématique environnementale est un élément clé des capacités d'adaptation, c'est-à-dire des connaissances et des compétences nécessaires pour adapter les vies et les moyens d'existences aux réalités économiques, sociales et écologiques liées à l'évolution du climat. Cependant, pour que l'éducation ait un pouvoir transformateur, elle doit être basée sur :

- 1/ des processus d'enseignement et d'apprentissage actifs, inclusifs et participatifs
- 2/ des enseignants qualifiés et stimulants
- 3/ des liens avec les communautés et les problèmes locaux. En effet, la pratique et l'application des connaissances à des cas concrets (et à proximité) est nécessaire à la prise de conscience

- Campagne de sensibilisation auprès des adultes, comme par exemple la mise en œuvre du Programme d'action mondial (GAP) sur l'éducation pour le développement durable (EDD) de l'UNESCO. Retrouver la feuille de route détaillée et les quatre points stratégiques de mise en œuvre ici : <https://en.unesco.org/gap/implementation>

Formation des élus. Diffusion de l'information et des bonnes pratiques que l'on peut relever partout dans le monde. Ce type de formation permettrait de doter le continent d'acteurs décisionnaires critiques, informés et sensibilisés sur le lien entre changement climatique et développement durable, cadres qui seront capables d'assurer la veille stratégique pour la prise en compte de la dimension changement climatique dans le processus de la planification et de la budgétisation de projets.

Engager une refonte de la répartition des pouvoirs pour permettre une action au plus proche des territoires. La réflexion stratégique sur le climat doit resituer la place et le rôle des territoires comme pivot, comme lieu de prise de conscience collective, de mobilisation et d'action créative. Mais des manques divers freinent le processus de décentralisation et de responsabilisation des échelons sous-nationaux. La réalisation de cet enjeu exige des



politiques de décentralisation plus audacieuses et des processus de développement local plus endogènes et prospectifs.

Elaborer un système efficient de gestion de l'énergie et des déchets « les déchets sont le futur, ils peuvent être utilisés et recyclés, ils sont intrinsèquement liés avec les problématiques énergétiques ». Certaines villes confrontées à une urbanisation galopante, produisent une importante quantité de déchets. Ces déchets mal gérés constituent une importante source de nuisances pour les populations et l'environnement. Mais bien gérés ils offriraient de nombreuses opportunités et bénéfiques notamment pour l'agriculture (les déchets de la ville contiennent un potentiel compostable de 68 % en moyenne). La valorisation agricole des déchets urbains apparaît comme une solution indiquée pour obtenir du compost au profit des agriculteurs et pour une adaptation intégrée et efficace villes-campagnes face aux changements climatiques.

ACTEURS A MOBILISER

La société civile à impliquer davantage. Il faut qu'elle saisisse les enjeux de la ville durable pour une meilleure acceptation des mesures. Par exemple, si la population comprenait l'importance des canaux d'évacuation des eaux de pluie, ceux-ci ne seraient pas bouchés par les déchets.

Les élus locaux

Les bailleurs nationaux et internationaux

Les sociétés d'aménagement

ENJEUX D'INFORMATION

Le réseau des agences d'urbanisme africain en cours de montage : Implication de 6 nouveaux pays (Sénégal, Côte d'Ivoire, Cameroun, Mali, Niger, Burkina Faso) dans le réseau mondial des agences d'urbanisme, pour mutualiser les efforts. Une Agence d'Urbanisme est un outil qui vise à l'animation et à la concertation d'acteurs à plusieurs niveaux (de l'îlot à la région à l'Etat...). Rechercher un processus pour tous les pays. Mettre en synergies toutes les parties prenantes pour une vision claire et unifiée dans tous les domaines (lutter contre une sectorisation des actions)

Rendre accessible l'information et sensibiliser les populations aux enjeux de la ville durable Africaine au travers d'une responsabilisation individuelle, c'est-à-dire d'une prise de conscience progressive de la responsabilité propre de chaque individu dans le développement durable de la société. Comment organiser les déchets si la population n'est pas sensibilisée ?



CLIMATE
CHANCE

→ Agir à petite échelle, endencher une coresponsabilité (c'est ce qui peut marcher en Afrique, les populations se sentent désinvesties des questions climatiques)

ENJEUX DE FORMATION

Besoin d'un réseau d'opérateurs/aménageurs reconnus à impliquer davantage dans les projets (aujourd'hui, les aménageurs internationaux sont privilégiés). Il y a des formations, mais elles ne sont pas connues.

4.

Formations des élus et diffusion de bonnes pratiques. Exemple : travail de fond mené par les agences d'urbanisme : les maires ne sont pas toujours suffisamment formés et pourtant prennent des décisions très importantes au niveau local. Il y a un besoin de vulgarisation du dialogue entre aménageurs et décideurs, un besoin de consultation d'experts connaissant les enjeux de la ville Africaine et qui réalisent des études prospectives sur les changements climatiques, à anticiper.

ENJEUX DE FINANCEMENT

Favoriser un accès régulier à des ressources financières directes pour la mise en œuvre des Contributions Déterminées au niveau National (CDN) africaines, ou pour les municipalités par exemple, par le biais de la fiscalité locale. Pour cette action, il faut au préalable s'assurer que les collectivités ont la compétence pour lever de telles taxes et s'assurer que les prérequis sont remplis pour mettre en place la mesure (exemple : la mise en place d'une taxe d'habitation implique au préalable de lutter contre les habitations informelles)

5.

Motiver des PPP (partenariat public/privé), peut être une solution capable de fournir des ressources financières capable de supporter des projets d'adaptation ou d'atténuation

III – COMMENT SOUHAITONS-NOUS Y ALLER ?

Il faut être réaliste sur la capacité des acteurs à se mobiliser dans des dynamiques collectives, sans animateur dédié 100% de son temps. L'Association Climate Chance ne peut mettre à disposition une ressource humaine à temps complet et compte sur les acteurs engagés dans la coalition.

A ce titre, il est proposé de cibler uniquement deux ou trois actions à inclure dans la feuille de route 2018/2019 pour être réalistes et de façon à pouvoir en mesurer les progrès.

- Implanter de nouvelles Agences d'Urbanisme



Lors du side event organisé par la FNAU le 27/06, une équipe provisoire de 6 pays a manifesté un intérêt à implanter une Agence d'Urbanisme dans leur ville et se sont engagé à définir une aire géographique d'action et un projet de plan d'action d'ici à Africités. Cet engagement semble faire partie des solutions à envisager afin de répondre aux objectifs déterminés plus haut, en mettant en place cet outil au cœur des coordinations multi-acteurs du climat.

1.

Les 6 pays et leur représentant :

Sénégal : M. Diop

Côte d'Ivoire : M. Kone

Cameroun : M. Koono

Mali : M. Kante

Niger : M. Abdou Aden

Burkina Faso : M. Béouindé

- Mapping

Nous proposons que les membres de la coalition effectuent en continu un mapping d'acteurs intéressants, de bonnes pratiques, de projets particulièrement impactant et répliquables à grande échelle.

Les membres de la coalition pourront communiquer ces éléments à l'Association Climate Chance qui se chargera de les mettre en valeur dans son Portail de l'action climat, dans sa Bibliothèque de ressources documentaires thématiques et dans le rapport annuel de son Observatoire.

- Diffusion de l'information

Mise en place d'une liste de diffusion villes-durables.Af@climate-chance.org destinée à favoriser les échanges entre acteurs ayant participé à l'atelier. Il ne s'agit pas forcément de l'outil définitif, et une réflexion sera menée pour déterminer quel outil collaboratif pourrait être le plus efficace dans le cadre d'une dynamique multi-acteurs en Afrique.

Une liste de diffusion pour partager toute information pertinente sur le secteur : opportunité de financements, appels à projets, opportunités de formation, événements intéressants, etc. Elle pourra accueillir progressivement de nouveaux membres sur demande à l'équipe de l'association Climate Chance.

- Agenda commun

Définir l'agenda commun de la coalition en question, les prochaines étapes pour évaluer le chemin parcouru, les prochains événements pour se réunir ou présenter des avancées, etc.

La coalition portant la présente feuille de route est copilotée par les organisations suivantes :

FNAU, MTPA